



Liancourt Saint-Pierre en Picardie

L'écho de

Numéro 20
juillet 2012



Dans ce numéro

Mot du Maire

p.2

Vie associative

- Comité des Fêtes p.3
- A.A.L.I.A. p.5
- Amis de l'Orgue p.6
- CREASON p.7
- Amis du Bochet p.8
- DANCEL p.9

Vie culturelle

Bibliothèque

p.10

Vie de la commune

- repas des anciens p.11
- atelier proximité p.12
- Budget 2012 p.13
- démocratie locale p.14
- travaux p.15

- Informations diverses p.16
- concours CCVT p.17
- animation tennis p.18
- message CPAM p.19
- divers p.20



Mairie de Liancourt Saint-Pierre
1 rue de Loconville
60240 Liancourt Saint-Pierre



Edité par nos soins à 240 exemplaires
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Mot du Maire

Sourire, rire, humour et bonheur.

J'ai longtemps pensé que le monde se divisait entre ceux qui avaient de l'humour (que je partageais ou non), et les autres.

Aujourd'hui, je suis persuadé que ces derniers peuvent évoluer.

L'humour est séduisant, rassurant et fait gagner du temps: il est le plus court chemin d'un homme à un autre.

Il existe tant de formes d'humour qu'il n'est pas l'apanage des gens cultivés jouant avec les mots.

Dans le développement harmonieux de tout être humain, il y a l'humour ; le manque d'humour est le signe d'une souffrance à un moment donné de ce développement.

Le sourire, le rire et les différentes formes d'humour sont étroitement liés et font leur apparition au même âge chez tous les enfants sains.

Voyez les débuts de récréation dans les écoles primaires. Ils libèrent les enfants qui courent, sautent, gesticulent, crient et... rient.

L'homme a donc pour réflexe vital le rire. L'humour est son outil principal. Le rire est un symptôme de la joie de vivre (le rire sain et partagé et non pas le rire cynique de moquerie).

Bonheur, rire et humour me paraissent étroitement imbriqués. Le chemin se parcourt à petits pas : rire, joie de vivre, sentiments positifs et enfin bonheur.

Il suffit peut-être, à l'exception des "coups durs" de la vie, de découvrir les sentiments positifs naturels, de lever les barrières qui nous en éloignent, pour trouver le bonheur. C'est un état d'esprit et non un concours de circonstances.

J'ai connu, tout particulièrement, le bonheur au sein de ma classe. Sourire, rire et humour m'ont souvent permis de quitter la position "toute-puissante" de l'enseignant pour créer une ambiance scolaire heureuse.

Alors, pour notre plus grand plaisir, pour un équilibre joyeux, mettons notre rire en route...



Dominique Le Charpentier, Maire

Vie Associative

COMITÉ DES FÊTES ET ACTIVITÉS

Cours de couture

Les cours de couture ou... travaux d'aiguilles ont débuté le 23 mai. Les participantes avaient en tête un projet bien précis mais certaines tentent autre chose.

Nous nous retrouvons **chaque mercredi de 15h à 17h** avec nos idées, nos tissus et notre envie d'apprendre.

Pendant que quelques-unes taillent, cousent ou piquent, d'autres brodent. Cet atelier est ouvert à toutes y compris aux enfants à **partir de 7 ans**.

Ces après-midi nous permettent d'échanger nos savoirs mais aussi de nous retrouver dans une bonne ambiance pour échanger. Notre but est d'apprendre les bases de la couture, de la broderie ou du tricot et nous espérons pouvoir bientôt aborder la peinture sur verre et bien d'autres choses si vous êtes intéressées...

Calendrier 2012 des manifestations :

- . 02 septembre 2012 BROCANTE
- . 24 novembre 2012 REPAS A THÈME
- . 01 et 02 décembre 2012 MARCHÉ DE NOËL



Voyage à HONFLEUR du 26 mai 2012

La météo nous a gâtés pour ce voyage. Un magnifique soleil sur Honfleur, des visites très agréables avec des guides qualifiés, un petit repas sympa et une bonne ballade en bateau jusqu'à l'impressionnant pont de Normandie.

Bref, tous les éléments étaient réunis pour passer une excellente journée. Merci à tous les participants Liancourtois ou habitants des villages voisins qui ont contribué à la bonne ambiance de ce voyage. Merci aussi à notre super chauffeur, Guy, toujours aussi souriant et dévoué.

Pour 2013, nous souhaitons connaître votre avis sur la possibilité de faire un voyage sur un week-end, ce qui nous permettra de visiter des régions plus éloignées de notre village (contactez le 03 44 49 16 34).

Nous vous ferons prochainement des propositions de destinations et dates pour que vous puissiez valider votre inscription et effectuer des règlements échelonnés. Les adhérents du comité des fêtes bénéficieront d'une réduction par rapport aux non-adhérents. Nous vous rappelons que la carte de membre est à 5 € pour l'année.



Pour l'association :
Brigitte Lerebourg, Présidente

Vie Associative

COMITÉ DES FÊTES ET ACTIVITÉS

PÂQUES...



*Photos
Stephen Hopkins*

REPAS DES VOISINS, FÊTE DE LA MUSIQUE, FEUX ST PIERRE...

Le match de football programmé le soir de notre fête et le temps plutôt frais ne nous ont pas été favorables.

Cependant une trentaine de personnes sont venues partager leur repas, moment très convivial et chaleureux ; le rire et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

La soirée s'est terminée autour du feu où quelques habitants du village sont venus se joindre à nous.

Encore merci à Michel Casé, qui une fois de plus a prêté sa « sono ».

LES FLEURS...

Trop c'est trop, les fleurs ne supportent pas les pluies, la grêle et les orages répétés. Cette année, nos parterres et nos bacs ne sont pas aussi beaux qu'ils auraient dû l'être et pourtant les bénévoles chargés du fleurissement du village se sont donné beaucoup de mal...



Textes de Janine Courtois

Vie Associative

A.A.LIA

(ASSOCIATION AMITIÉS À LIANCOURT SAINT-PIERRE)



<http://aalia.over-blog.fr/>

A.A.LIA a pour but de rapprocher les habitants du village et de resserrer les liens inter-générationnels en organisant des événements qui font appel à la créativité de chacun.

Adhésions :

a.a.lia@orange.fr

FESTIVAL DE LA PHOTO

Liancourt Saint-Pierre, un autre regard.



Exposition du 13 mai 2012

Succès pour la 1^{ère} édition du festival photo d'A.A.Lia.

Sur le principe d'un concours photos sur la commune de Liancourt Saint-Pierre, 5 candidats ont exposé le dimanche 13 mai après-midi ; et nombre de visiteurs ont pu découvrir Liancourt Saint-Pierre avec un autre regard.

Prix du jury à Benjamin VELLUET pour sa photographie « *St Louis dans la brume* »

Prix du public à Elisabeth LEROY pour son cliché « *La porte ouverte* »



PROCHAINE MANIFESTATION

EXPO N'EN CIEL

Exposition vente
les 10 et 11 novembre 2012
11h - 18h

Venez partager un agréable moment d'échange avec des artistes qui vous feront découvrir leur passion.

Nous mettons les artistes de notre région en avant, des gens passionnés qui vous parlent avec enthousiasme de leur activité.

Pour l'association : *Yanic Dubourg, Président*

Vie Associative

LES AMIS DE L'ORGUE

L'association des Amis de l'Orgue de Liencourt Saint-Pierre était ravie d'accueillir autant de personnes ce samedi 12 mai 2012, pour son douzième concert. Les membres de l'équipe avaient invité Thierry Oosthoek et ses musiciens autour de l'orgue dans l'église Notre Dame. Alternant des morceaux classiques pour trompettes et orgue, des chansons de variété et des morceaux de jazz, ce chanteur-clown-trompettiste-équilibriste était accompagné pour le plus grand plaisir des auditeurs, de William Carosella à l'orgue et au synthétiseur, et de Christophe Pagès et Régis Emorine à la trompette.

Esther Assuied, jeune virtuose de 15 ans et Liencourtoise a présenté trois œuvres pour piano. Cette jeune artiste pleine de talent, a commencé le piano à l'âge de quatre ans. Après avoir suivi l'enseignement de plusieurs professeurs, elle a été admise à l'unanimité à l'âge de quatorze ans au CNSM de Paris dans la classe de Michel Béroff.

Le Conseil Général qui a toujours soutenu l'association depuis sa création était représenté par Madame Houssin et Monsieur Lemaître. Monsieur Jean-François Mancel était également présent à cette soirée et a constaté le bon fonctionnement de cette association dynamique.

Comme chaque année, le verre de l'amitié a réuni un grand nombre de personnes dans la salle des fêtes du village.

L'association remercie le Conseil Général et le conseil municipal de Liencourt Saint-Pierre et ce fidèle public qui depuis douze ans remplit l'église.

Le prochain concert des Amis de l'Orgue est prévu le 25 mai 2013.



Renseignements : 03 44 49 07 27

Pour l'association : Odile Lefebvre, Présidente



Vie Associative



FESTIVAL « DERRIERE LES BALLOTS »
LE SAMEDI 2 JUN 2012

En cette journée de juin, le public est venu en nombre pour partager la 3ème édition du festival à Liancourt Saint-Pierre. Le village associatif, Les Petites Ecuries, ont été animé par un conteur, M Dael qui a assuré une animation pour les enfants, l'association Anim' ta Campagne avec son équipe dynamique qui a proposé diverses activités, Marekou Confection, Thomas Porato pour les objets en forges, Fabrice Romo et ses casquettes ainsi que Jonathan pour le Graff. L'association a organisé une chasse aux détritrus avec la participation des enfants pour la sensibilisation au tri sélectif.



Place aux LIVE

Les festivaliers ont ensuite proposé un spectacle riche avec les 2 scènes montées pour l'occasion. La Petite Meule, Bemols, Band Son, Caddie blues, Anthony Lovison et Yan d'la boule ; La grande Meule, Crooks & Dyland, Présag, Taq'Tiq du toast, Syswing et Disco Modjo Club. Un spectacle de feu, animé par Léa, a également illuminé ce beau spectacle. Et DJ Robotnik pour animer la fin du festival.



Nous souhaitons remercier vivement tous les acteurs de ce festival, la municipalité de Liancourt Saint-Pierre, en premier lieu, qui est réceptif de nos actions, le Conseil Général de l'Oise, les partenaires, les associations, les techniciens, le public, les bénévoles qui ont accompli un gros travail et qui ont relevé le défi après les événements météo de l'an passé. Nous partageons également la réussite de ce festival avec les personnes du village et les associations qui nous aident dans cette aventure depuis le début, un grand merci.

L'association vous donne RDV à l'automne pour un concert avec 3 groupes sur le canton, et l'année prochaine pour passer la 4ème édition du festival ensemble.

Vous pouvez retrouver sur le site www.facebook.com/derrierelesballots l'événement, voir les photos et les infos de l'association.

Pour l'association : Laurent Gourvil, Président

Vie Associative



LES AMIS DU BOCHET pour l'environnement et la qualité de la vie

Fête de la Nature et du Développement Durable

Le 15 avril, nous avons participé, comme chaque année depuis sa création, à la journée du développement durable organisée par le Conseil général de l'Oise.

Au sein du village d'une quarantaine d'associations et organismes, nous avons présenté l'activité des Amis du Bochet et animé un atelier de construction de nichoirs.



Une trentaine de nichoirs ont été fabriqués par des jeunes et des moins jeunes tout au long de cette journée. L'occasion d'échanges fructueux avec nos visiteurs ravis de partir avec leur cadeau.

*Ces nichoirs ont été préparés par des bénévoles de l'association avec des palettes de récupération
Merci à Patricia, Christian et Yvan pour la préparation et l'animation !*



Une date à retenir : le 30 septembre

Chaque année la région Picardie organise *les Semaines Régionales de l'Environnement* afin de sensibiliser petits et grands aux éco-gestes au quotidien. A cette occasion, les organisateurs d'évènements sont invités à montrer comment et pourquoi agir en faveur de l'environnement et du développement durable dans le cadre de notre vie quotidienne et de nos multiples activités (déplacement, travail, loisirs, alimentation, habitat...) tant sur le plan collectif que sur le plan individuel

Cet évènement régional qui se déroule du 10 septembre au 4 novembre insistera cette année plus particulièrement sur les enjeux en matière de santé environnementale avec pour leitmotiv « *Agir pour l'environnement, c'est protéger notre santé* ».

Nous participons le dimanche 30 septembre en proposant un projet en 3 temps :

- **Matinée** : Chantier de nettoyage aux abords du grand étang de La Villetertre, accompagné d'un chargé de mission du Conservatoire des sites naturels de Picardie qui nous fera découvrir la richesse du site
- **Midi** : Buffet à base de produits Bio et/ou de proximité. Organisé en partenariat avec le centre Multi-Services « En Passant » à Branchu pour un moment d'échanges sur notre mode de consommation.
- **Eco Eco-spectacle théâtral, musical, burlesque et poétique** : L'écologie, l'environnement, le développement durable abordés avec humour, imagination et justesse.

Accès libre, ouvert à tous, des précisions seront prochainement communiquées

L'association est à votre disposition pour plus d'informations sur notre activité, toute remarque, question ou inquiétude concernant notre environnement et notre cadre de vie, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : J.léraillé – 2 impasse de la Fontaine – 60240 La Villetertre - 06.22.02.13.54 – jleraille@libertysurf.fr

Les Amis du Bochet – Juin 2012

Animation

DANCEL

SPECTACLE du 16 juin 2012

DANCEL

Association

Forme et détente

1 rue de l'Eglise

6040 BOUBIERS

dancel60@orange.fr

06 30 36 99 45

06 75 48 47 83



TÉMOIGNAGE

Le 16 juin à 20h30, à la salle des fêtes, nous étions nombreux, conviés à un spectacle de danse. L'Afrique, son soleil et sa chaleur n'étaient pas « si loin » et nous avons passé une très sympathique et jolie soirée, aux sons de la musique et des rythmes africains. Tout cela grâce à l'initiative de Céline et de l'Association DANCEL, à la participation de ses danseurs et des musiciens du groupe « KOPA ». Nous espérons les revoir bientôt. Bravo et un grand merci à tous...

Janine

Nous remercions Monsieur le Maire et ses Conseillers Municipaux de nous soutenir, pour vous offrir ces petits moments de bonheur.

Nous désirons aussi remercier tous les habitants de Liancourt Saint-Pierre qui nous ont si gentiment accueillis dans leur commune tout au long de cette année.

Nous avons proposé un spectacle de danse ce 16 juin dernier qui a remporté un franc succès ainsi qu'une tombola au profit du Centre Communal d'Action Sociale du village.

C'est avec une grande joie que nous avons donc décidé de continuer l'aventure.

Les cours avec Céline Deveuve, notre animatrice de danse et instructeur de Zumba-fitness, reprendront dès septembre.

Nous vous attendons nombreux !



A bientôt ! Sportivement vôtre.



Pour nous contacter par mail, par adresse, ou par téléphone, coordonnées ci-dessus.

Notre blog : <http://dancel.over-blog.com> et notre page facebook « **DANCEL** »

Pour l'association : Corinne Morote, Présidente

Vie Culturelle

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :

Lundi de 17h00 à 19h30

Samedi de 10h00 à 12h30

L'inscription est **gratuite pour tous**.

Livres à la demande :
demandez-les à l'accueil,
nous nous chargeons de la
réservation...



FONDS PROPRE : après l'opération de désherbage menée au mois de mars dernier, il reste encore 1 229 ouvrages à découvrir pour certains, à relire pour d'autres. De plus, la Médiathèque de l'Oise nous permet d'étoffer l'offre, en mettant à disposition plus de 1000 ouvrages supplémentaires.

FREQUENTATION : 60 personnes, dont 48 lecteurs, sont venues à la bibliothèque (sur les quatre premiers mois de l'année 2012).

Policier

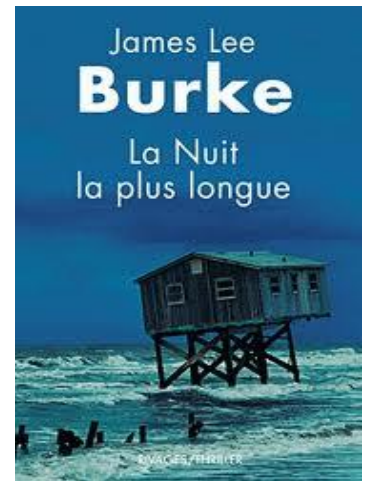
La Nuit la plus longue de James Lee BURKE

A l'été 2005, un terrifiant ouragan dévaste le sud de la Louisiane. Son impact sur la Nouvelle Orléans évoque la bombe qui a anéanti Hiroshima.

Envoyé en renfort dans la métropole sinistrée, Dave Robicheaux découvre un tableau apocalyptique : les pillards y font la loi, la désorganisation a permis l'explosion de toutes les formes de violence, la société moderne civilisée a régressé au stade d'une jungle primitive où rodent les prédateurs ...

Au cœur de ce livre se trouve l'idée que la sécurité est une illusion (New York Times)

COUPS DE CŒUR du moment ...



Olivier Maulin
LES ÉVANGILES DU LAC

UN ÉPIQUE DES PÉNINSULES

Roman

Les Évangiles du lac d'Olivier MAULIN

Lassé par la vie de bureau, un publicitaire parisien à la dérive trouve asile au fin fond d'une vallée postindustrielle des Vosges, peuplée de personnages pittoresques - depuis un curé de choc jusqu'au surnommé Fifty Fifty, contrôleur SNCF et mystique du rail ...

Une réflexion pleine d'humour et de profondeur sur le désenchantement du monde.

COUPS DE CŒUR du moment ...

Un **rappel**, l'inscription à la bibliothèque est gratuite, alors n'hésitez plus. Et puis n'oubliez pas la possibilité de réserver des ouvrages que vous auriez envie de lire ou de faire partager à vos proches.

Vous pouvez retrouver le catalogue de la Médiathèque en ligne :

<http://mdocatalogue.cg60.fr/opac/default.aspx> ou me demander de rechercher le livre pour vous.

Pierre Chataigné, bénévole



Vie de la commune

REPAS DES AÎNÉS...

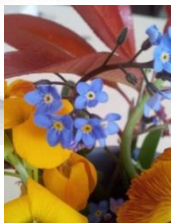


*L'équipe d'animation
M. Casé et B. Velluet*

TÉMOIGNAGE

Ambiance festive cette année 2012, avec une animation « juste comme il faut ».

Merci à tous les participants...
...et à l'année prochaine !



Vie de la commune

ATELIER DE PROXIMITÉ DE LIANCOURT-SAINTE-PIERRE

Le 27 avril 2012

Sur la semaine du 23 avril 2012, nous avons effectué un atelier de proximité.

Cet atelier consistait à nettoyer une peupleraie et à cause du mauvais temps, nous avons dû improviser un 2^e atelier avec Monsieur le Maire qui a été de nettoyer l'ancienne mairie de la ville. Nous étions 11 à participer à cette tâche :

Blanckaert Chloé, Le Sac Tanguy et Titouan, Lecohier Florian et Mattéo, Deregnacourt Théo, Ligier Tanguy et Clément, Weber Laura, De Freitas Léa et Montibelli Mathilde.

On a adoré cet atelier ; il nous a appris à connaître le monde du travail et nous a permis d'acquérir une 1^{ère} expérience.

Tout le monde est d'accord pour dire que cette semaine de travaux a été très bénéfique pour nous. Nous aimerions recommencer un atelier de ce genre et surtout si c'était possible être avec le même animateur (Ted).

Ted a été très cool avec nous, super gentil, il est drôle et il a su nous mettre en confiance. On l'adore !!!

Les jeunes de l'atelier



Crédit photos
Centre Social Rural du Vexin-Thelle

Vie de la commune

COMMENT LA COMMUNE GÈRE VOTRE ARGENT

Le Maire et son conseil municipal ont la responsabilité d'assurer le meilleur service quotidien à la population à moindre coût, d'entretenir le patrimoine communal ou d'investir pour l'avenir à court, moyen ou long terme.

Présentation du budget communal 2012 :

Chaque début d'année, les collectivités locales établissent et votent leur budget.

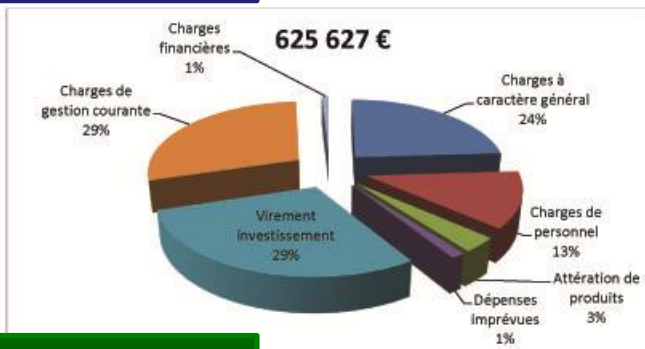
Découvrez ci-dessous le budget dont disposera la commune pour l'année 2012.



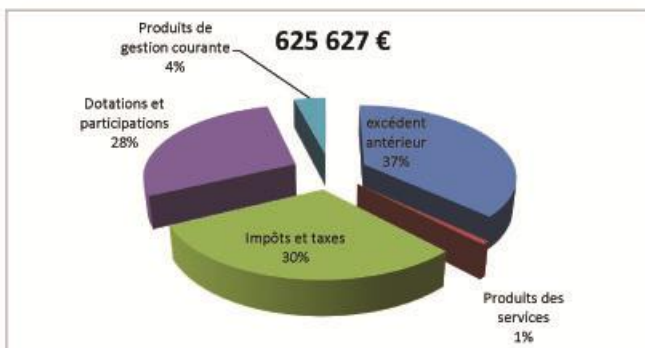
Comment se compose un budget municipal ?

Le budget de la commune se compose de deux sections, fonctionnement et investissement qui comportent chacune une colonne dépenses et une colonne recettes. La section fonctionnement regroupe les dépenses liées aux charges à caractère général, aux provisions, à la gestion courante, au personnel, aux intérêts de la dette ainsi que les recettes perçues lors de prestations de service, de dotations de l'Etat, aux impôts et aux taxes. La section investissement correspond, quant à elle, aux dépenses engendrées par le remboursement de la dette, par les travaux et les acquisitions de matériels divers de la collectivité ainsi qu'aux recettes consécutives aux emprunts, aux dotations et subventions de l'Etat.

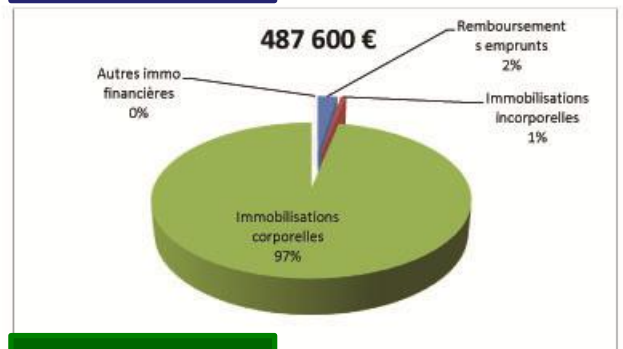
Dépenses de Fonctionnement



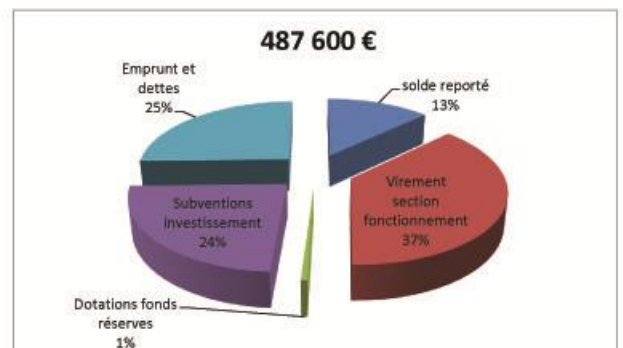
Recettes de Fonctionnement



Dépenses d'Investissement



Recettes d'Investissement



Nous constatons que la commune de Liancourt Saint-Pierre présente, comme la loi l'impose pour les collectivités territoriales, un budget parfaitement équilibré, tant en fonctionnement qu'en investissement.

En matière de fonctionnement, le budget de la commune s'élève à 625 627 €. En affichant une maîtrise de cette section, la ville peut reconduire les services de proximité envers les Liancourtois(es) et assurer sa mission de service public avec efficacité.

En ce qui concerne l'investissement, le budget 2012 est de 487 600 €. Cette somme permet de réaliser les travaux de voirie, de réfection des peintures dans nos écoles et bâtiments municipaux, etc. (travaux réalisés selon subventions obtenues).

Le principe d'équilibre réel respecté

L'élaboration des budgets locaux est régie par des principes fondamentaux. Parmi ces derniers, existe ce que l'on appelle le principe d'équilibre réel. Il implique l'existence d'un équilibre entre les recettes et les dépenses de la collectivité ainsi qu'entre les différentes parties du budget (sections d'investissement et de fonctionnement). Un équilibre parfaitement respecté à Liancourt Saint-Pierre dont ne nous pouvons que nous réjouir.

Isabelle Jégou, Adjointe aux finances
Patrick Rainot, Adjoint à la communication

Vie de la commune

DÉMOCRATIE LOCALE

Les délibérations du Conseil Municipal

Séance du 09 mai :

- indemnité de conseil allouée au Trésorier municipal (47 jours) - **unanimité**,
- autorisation à M le Maire de signer la convention de regroupement avec le SE60 - **unanimité**,
- soutien aux personnels de l'ONF - **unanimité**,
- désistements de la location de la salle des fêtes - **unanimité**,
- participation au repas des aînés - **unanimité**,
- indemnité représentative du logement des instituteurs - **unanimité**,
- taxe d'aménagement (modification du taux) – **report de décision**,
- autorisation à la bibliothèque municipale pour la vente de livre - **majorité**.

Séance du 14 mai :

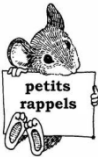
- complément de travaux Pont de Loconville - **unanimité**,
- subvention exceptionnelle CREASON - **unanimité**.

Séance du 13 juin :

- renouvellement du contrat de travail pour l'Agence Postale - **unanimité**

Les comptes-rendus complets sont visibles en Mairie ou sur le site Internet de la commune :

<http://www.liancourt-saint-pierre.fr/fr/comptes-rendus>



Quelques règles du bon propriétaire de chien

Si vous avez fait le choix d'être propriétaire d'un chien, vous ne pouvez ni ne devez l'imposer à vos voisins ou aux citoyens de votre commune. Pour rappel, voici quelques règles élémentaires à respecter...

- Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que tenus en laisse. Les chiens errants saisis sur le territoire de la commune seront conduits à la fourrière.
- Certains maîtres n'ont pas encore compris qu'un chien en divagation peut être à l'origine d'un accident de la route, d'une chute d'un cycliste, d'une attaque sur personne ou sur animal domestique. Il est donc fortement conseillé d'attacher (ou d'enfermer) les chiens en absence de leur propriétaire.
- Les propriétaires partent au travail et laissent l'animal dans la propriété et ce dernier aboie toute la journée au moindre bruit, déclenchant par la même occasion les aboiements de ses congénères. La nuit, c'est le même résultat. Si les aboiements ne vous gênent pas, vous ne pouvez pas les imposer à vos voisins qui ne sont pas obligés de supporter cette gêne.
- Il est interdit de laisser son animal domestique faire ses besoins sur les espaces verts de la commune ou sur les trottoirs afin de garantir la salubrité des lieux.



Toute l'année, la commune de Liancourt Saint-Pierre vous informe sur les projets, les services et les événements proposés. Suivez l'actualité de votre commune grâce aux moyens de communication que nous mettons à votre disposition.

Journal municipal

Contact : journal.municipal@liancourt-saint-pierre.fr

Site - <http://www.liancourt-saint-pierre.fr>

Contact : webmaster@liancourt-saint-pierre.fr

Newsletter de la commune

Abonnez-vous gratuitement à partir de la page d'accueil du site Internet (icône newsletter).

P. Rainot

Vie de la commune

TRAVAUX

Prochains travaux :

- renforcement du réseau électrique bas de la rue de Loconville
- le Pothuy
- rebouchage des trous sur la chaussée
- remise aux normes électriques de la bibliothèque



SÉCURITÉ & AMÉNAGEMENT

Le pont rue de Loconville



Photos de Patrick Rainot



VACANCES, PARTIR EN TOUTE TRANQUILLITÉ



La gendarmerie et la police nationales veillent sur les logements laissés vides pour les vacances. Voilà quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature.

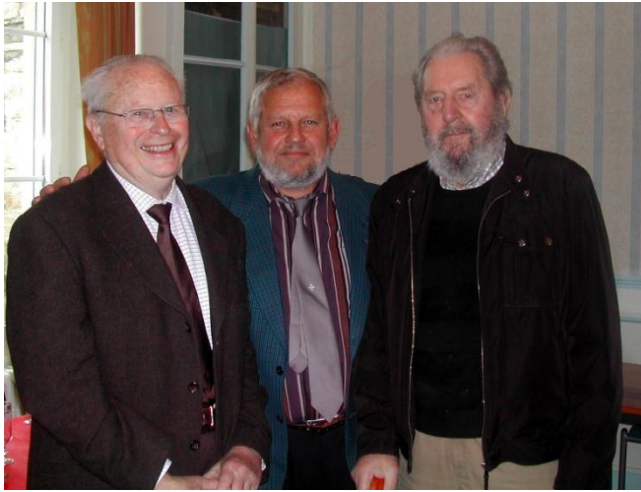
N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille.

Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Sources : Sirpa Gendarmerie

Informations diverses

A L'OCCASION DU 08 MAI...



Trois générations de Maire

Comme le veut la tradition, le conseil municipal a convié les personnes présentes lors de cette cérémonie d'hommage du 08 mai à un « pot ».

A cette occasion, **Michel LEROY** (à droite sur la photo), **Jean-Philippe LAROCHE** (à gauche sur la photo) et **Dominique Le CHARPENTIER** (au centre sur la photo), ont pris la pose.



*Autour de mon clocher
et de ma mairie :*

Avis de décès

- Mme Geneviève LEFEVRE
le 24/05/2012

Condoléances...



DEMON et incivilités



L'existence de DIEU n'est pas de l'ordre de la certitude mais de la foi. On ne peut être certain ni de son existence ni de son absence: on pose la question...

Il en va de même pour le DEMON !

Ces questions d'ordre spirituel étant posées, revenons au temporel.

Le ou les petit(s) ou grand(s) démon(s) qui s'amuse(nt) à écrire précisément le mot "DEMON" un peu partout dans le village doit ou doivent prendre conscience que les produits de nettoyage et le temps passé à effacer coûtent cher (très cher) à la collectivité. Il(s) doit ou doivent aussi savoir qu'une enquête de gendarmerie, après signalement de ma part, est ouverte (photos, preuves matérielles, rondes...).

Alors, pour que les auteurs des écrits (ceux constatés ou d'autres) ne finissent pas dans les flammes de l'enfer, je leur demande de cesser.

Je précise qu'en cas de récidive, le pardon ne sera plus de mise et que le signalement se transformera en plainte.

**A bon entendeur....
Le Maire**

Tribune libre

Quand deux candidats se retrouvent à Liancourt Saint-Pierre.

Les organisateurs et spectateurs du 12^{ème} concert des amis de l'orgue ont eu la surprise de voir présents au concert, outre notre Conseiller Général Gérard Lemaitre (présent chaque année), Sylvie Houssin vice présidente du Conseil Général et Jean-François Mancel, Député de la circonscription.

Accueillis avec un brin d'humour et beaucoup de courtoisie par notre Maire, ils ont pu apprécier la qualité des artistes invités dont Esther Assuied notre jeune pianiste Liancourtoise.

Ils ont pu également constater que l'orgue, dont le Conseil Général (présidé à l'époque par J-F Mancel) a subventionné à 40% sa réfection, « vivait » toujours grâce à l'association.

Nul doute que notre Maire et son équipe municipale bien représentée ce soir là, ont pu leur vanter les mérites de notre petite commune avec ses associations dynamiques (le Comité des Fêtes, AALIA, CREASON, DANCEL...) sans oublier la présence d'une école, d'une bibliothèque municipale, d'une épicerie, d'un garage, d'entreprises de maçonnerie, d'aide aux personnes et d'une agence postale...

Un village qui essaie d'être vivant, animé et qui mérite bien toutes les aides qu'ils pourraient nous apporter !

Paul Itique

ACTION JEUNESSE

GRAND JEU CONCOURS « CRÉATION DE LOGO »

Le service Action Jeunesse de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle a lancé en septembre 2011 un grand jeu concours création de logo. Clôturé en mai 2012, il s'agissait à travers ce concours de valoriser la créativité des jeunes du territoire âgés de 11 à 17 ans et de leur proposer de s'approprier pleinement le service en créant son propre logo.

Suite à la délibération du Jury le 12 juin 2012, composé de Mr Gernez, Vice-président de la Communauté de Communes, Mr Gilles Président de la Commission Sociale, Mme Perrot Directrice de la Communauté de Communes et Mr Delperié Directeur du Centre Social Rural du Vexin-Thelle, deux participants ont remporté ex-æquo le grand jeu concours.

Sophie BOUCHARD ainsi que **Tanguy LIGER** remportent tous les deux un chèque cadeau Fnac d'une valeur de 150€.

Comme indiqué dans le règlement, les logos seront retravaillés par un graphiste pour créer le logo du service Action Jeunesse de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.

A également été accordé un prix « coup de cœur » du Jury qui a été remporté par **Chloé BLANCKAERT** pour sa créativité et sa technicité. Elle remporte un chèque cadeau Fnac de 100€.

Pour remercier les **14 participants** ainsi que les gagnants, une remise des prix en présence des membres du jury a été organisée le mercredi 27 juin à la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.

Les Elus communautaires ont félicité la créativité, l'imagination et l'engagement de tous les participants. Les logos ont tous été d'une très belle qualité.

BRAVO A TOUS : BLANCKAERT Chloé, BOUCHARD Sophie, CARPENTIER Erwan, DE FREITAS Léa, DEBONNE Kylian, DEREGNANCOURT Théo, LIGER Tanguy, LIGER Clément, MONTIBELLI Mathilde, ROVERE François, VAN-DAMNE Mélissa, WEBER Laura, WISS Antoine, WISS Mathilde



Texte et photos

Communauté de Communes du Vexin-Thelle



Commune de Liancourt Saint-Pierre
Tennis Club de la Troësne

Mercredi 29 août de 14h à 16h



Animation Tennis

dans la cour de l'école



**Animation tennis
dans votre commune**

**Prêt de raquettes et de balles
Nombreux ateliers
Découverte ou perfectionnement
Concours d'échanges
Matches
Et d'autres surprises...**

TOURNÉE ÉTÉ 2012



Animation
gratuite
pour tous !!!

Initiation tennis pour enfants, jeunes et adultes
à partir de 4 ans, nombreux jeux.

Participation gratuite



Tennis Club de la Troësne



www.tctroesne.com

VACANCES

Carte Européenne d'Assurance Maladie : ne partez pas sans elle !

Envie de dépaysement en Europe ? Pensez à commander sans tarder votre CEAM.

Qu'est-ce qu'une CEAM ?

La Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) vous permet de bénéficier de la prise en charge de vos soins en Europe ou en Suisse, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays. Ainsi par exemple, dans certains pays, vous n'aurez pas à faire l'avance des frais, alors que dans d'autres, vous devrez payer vos soins. Vous serez alors remboursé sur place par l'organisme de sécurité sociale de votre lieu de séjour.

Pour qui ?

La CEAM est une carte nominative, individuelle et gratuite. Elle est valable une année. Tous les membres de la famille doivent s'en procurer une, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Pour quels soins ?

La CEAM n'est valable que pour des soins qui n'ont pas été prévus (ex : foulure, angine...). Elle ne peut donc pas être utilisée pour la prise en charge de soins programmés. Ces derniers nécessitent toujours une autorisation préalable de votre caisse d'assurance maladie.

Où la demander ?

C'est simple ! Il suffit de remplir le formulaire de demande disponible depuis votre compte sur ameli.fr* ; la carte vous sera transmise par courrier dans les deux semaines. Vous pouvez également la demander par téléphone en composant le 36.46.

Trop tard pour la demander ?

Si votre voyage est prévu dans les deux semaines, vous pouvez alors demander un certificat provisoire de remplacement. Il est valable trois mois et directement téléchargeable sur ameli.fr. Vous pourrez alors l'utiliser dans les mêmes conditions que la CEAM.

*Pratique... « Mon compte » sur ameli.fr

A partir de ce compte personnel, vous pouvez tout au long de l'année : commander votre Carte Européenne d'Assurance Maladie, suivre vos remboursements en temps réel, télécharger une attestation de droits ou d'indemnités journalières, déclarer la perte ou le vol de votre carte Vitale, contacter votre Caisse d'Assurance Maladie (réponse dans les 48 heures),... C'est un espace personnalisé et sécurisé qui vous facilitera la santé et donc la vie au quotidien !





Fête Nationale

Vendredi 13 juillet 2012

Bal populaire
Buvette / Animation

Cour de la Mairie dès 21h00

Retraite aux flambeaux
Feu d'artifice



Salle des Fêtes



Nous vous rappelons que le signataire du contrat de location de la salle des fêtes

doit être la même personne que le payeur, cela nous est imposé par le Trésor Public. Qu'également le solde sera réglé 2 semaines avant la prise en charge de la salle. N'oubliez pas le contrat d'assurance également au nom du locataire. Nous vous remercions par avance.

<http://www.liancourt-saint-pierre.fr/salles-municipales>

Janine Courtois, déléguée à la Salle des Fêtes

RAPPEL

Déclaration des puits et des forages domestiques

Chaque particulier qui utilise ou souhaite réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique, doit déclarer cet ouvrage ou son projet d'ouvrage en mairie (que ce soit un puits, un forage ou une simple prise d'eau). Tout nouvel ouvrage réalisé après le 1er janvier 2009 fait l'objet d'une déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux. Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 sont, pour leur part, à déclarer avant le 31 décembre 2009.



AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture :

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h00 – 12h00
Jeudi : 17h00 – 19h00
☎ : **03.44.84.32.16**

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

lundi et jeudi de 17h00 à 19h30

Vous souhaitez rencontrer Monsieur **Le Maire**, un **Adjoint** ?
Prenez rendez-vous au **03.44.49.05.39**

Vous pouvez aussi nous contacter par email :
mairie@liancourt-saint-pierre.fr

En cas d'urgence, appelez au **03.44.49.05.39**
pour connaître la liste des contacts.

Site Internet : <http://www.liancourt-saint-pierre.fr>

PENSE-BETE

03 44 47 55 17	17	Gendarmerie
	18	Pompiers
	15	Médecin de garde
	15	Pharmacien de garde
03 20 44 44 44		Centre antipoisson
08 25 81 28 22		
03 20 44 42 78		Centre antibrûlure
03 20 44 42 80		
03 44 49 05 39		Mairie
03 44 49 63 60		Petits Patapons
03 44 49 05 11		Epicerie
03 44 47 13 59		SMSAP
03 44 49 13 35		Gouëlle (EURL)
03 44 49 74 42		CMF
03 44 22 37 36		Garage Auto-Passion



Liencourt Saint-Pierre
en Picardie

Prochaine parution de votre journal : octobre 2012.

Directeur de publication : Dominique Le Charpentier
Rédacteur en chef : Patrick Rainot

Contact : journal.municipal@liancourt-saint-pierre.fr
Comité de Rédaction : la Commission Communication.

Ont participé à ce journal :
D. Le Charpentier, P. Chataigné, J. Courtois, S. Le Chatton, S. Hopkins, P. Rainot, B. Velluet
Odile Lefebvre, Brigitte Lerebourg, Corinne Morote, Yanic Dubourg, Paul Itique, les jeunes de l'atelier et le Centre Social, CCVT